



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt-trois, le 23 février**, à **19h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Mauricette HENRI, Yoland GAGNEUX, Isabelle NAULET, Cyril REMEUR, Christine LOUIS DIT PICARD, Jocelyne DELAUNEY, Philippe BECQUEMONT, Cyril REMEUR, Sandrine GAUCHET.

Absentes : Léa DROUIN, Mathilde DUCY

Procurations : Léonie LEFEVRE donne pouvoir à Mauricette HENRI

Gérard BOURG donne procuration à Yoland GAGNEUX

Secrétaire : Mauricette HENRI

Date de la convocation : 13 février 2023

Monsieur Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Monsieur GONY, percepteur et aux Conseillers Municipaux présents ou représentés, constate qu'ils totalisent 13 voix sur 15 (dont 2 pouvoirs), le Conseil Municipal peut délibérer.

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2023 : le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉLIBÉRATION 2023 – 06 : Fixation du taux de fongibilité des crédits pour l'année 2023

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019;

Vu l'article L 5217-10-6 du CGCT;

Vu l'article L 5217-12-3 du CGCT;

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Dans ce cas, le maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

DÉLIBÉRATION 2023 – 07 : Vote du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sylvain MARIE, Maire délibère sur le compte administratif de l'exercice 2022.

Après avoir présenté les restes à réaliser, le compte administratif, les décisions modificatives et les réalisations de l'exercice considéré, Monsieur Le Maire quitte la séance après avoir confié la présidence à Monsieur Yoland GAGNEUX, aîné des Conseillers Municipaux.

Monsieur Le Maire ne participant ni au débat, ni au vote.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		221 879,59		25 047,15		246 926,74
Opérations de l'exercice	173 679,29	234 103,24	318 512,64	195 745,72	492 191,93	429 848,96
TOTAUX	173 679,29	455 982,83	318 512,64	220 792,87	492 191,93	676 775,70
Résultats de clôture		282 303,54	97 719,77			184 583,77
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	173 679,29	455 982,83	318 512,64	220 792,87	492 191,93	676 775,70
RESULTATS DEFINITIFS		282 303,54	97 719,77			184 583,77

Le Conseil Municipal approuve (12 voix POUR) le compte administratif 2022 comme présenté ci-dessus

DÉLIBÉRATION 2023 – 08 : Approbation du compte de gestion 2022

Les résultats du compte de gestion 2022 du Percepteur sont identiques à ceux du compte administratif 2022.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (13 voix POUR) le compte de gestion 2022 du Percepteur

DÉLIBÉRATION 2023 – 09 : Affectation du résultat

Considérant les éléments suivants :

Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (234 103.24 - 173 679.29)	60 423,95
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	221 879,59
Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	282 303,54

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (195 745.72 - 318 512.64)	-122 766,92
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = ID 001)	25 047,15
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-97 719,77

Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-97 719,77
--	------------

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	97 719,77
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	184 583,77

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation de résultat ainsi donné.

DÉLIBÉRATION 2023 – 10 : Vote des taux d'imposition 2023

Il convient de fixer les taux applicables en 2023 pour les impôts locaux directs.

	Taux d'imposition voté 2022	Taux d'imposition voté 2023
Taxe foncière (bâti)	37,80%	37,80%
Taxe foncière (non bâti)	24,99%	24,99%
Taxe Habitation		6,04%

Monsieur Le Maire, propose au membre du Conseil Municipal de maintenir les taux 2022 sur l'exercice 2023 ; étant donné l'inflation de 7,10% sur les bases d'imposition, les recettes attendues seront automatiquement supérieures.

Après avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés les taux d'imposition 2023 sont votés suivant les propositions ci-dessus.

DÉLIBÉRATION 2023 – 11 : Vote du budget primitif 2023

Monsieur Le Maire fait un rappel des investissements prévus et des subventions demandées pour l'année 2023, synthétisé comme tel :

Investissements 2023	
<u>Programme voiries 2023</u>	
chemins du calvaire, croix de pierre, cour manable	80 300
Rte fontaine magard	5 100
Chemin mare vignette	15 500
Chemin les 3 cornets	8 200
Effacement réseau Route de Blangy	33400
<u>Eglise</u>	
Portes église	10 000
Toiture	30 000
<u>Divers</u>	
Réserve incendie	5 000
Informatique	2 500
TOTAL INVESTISSEMENTS	156 600
Subventions en attente :	
DSIL (vitraux)	6 096
transformation numérique	315
DETR (aménagement voie douce)	40 000
APCR (effacement réseaux rte blangy)	32 000
TOTAL A RECEVOIR	78 411

Monsieur le percepteur présente le budget primitif à l'ensemble des conseillers municipaux suivants les investissements que ces derniers ont prévus pour l'année 2023 :

FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Comptes	Libellés DÉPENSES	Propos. BP 2023
011	Charges à caractère général	103 144,77 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 670,00 €
014	Atténuation de produits	14 965,00 €
65	Autres charges de gestion courante	67 720,00 €
	Total des dépenses de gestion courante	270 499,77 €
66	Charges financières	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €
	Total des dépenses réelles	270 499,77 €
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>80 589,00 €</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	<i>0,00 €</i>
	Total des dépenses d'ordre	80 589,00 €
002	Résultat reporté	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	351 088,77 €

Comptes	Libellés RECETTES	Propos. BP 2023
013	Atténuation de charges	0,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	2 000,00 €
73	Impôts et taxes	0,00 €
731	Fiscalité locale	100 400,00 €
74	Dotations et participations	61 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 005,00 €
	Total des recettes de gestion courante	166 505,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprises sur provisions	0,00 €
	Total des recettes réelles	166 505,00 €
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>	<i>0,00 €</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00 €
002	Résultat reporté	184 583,77 €
	TOTAL DES RECETTES	351 088,77 €

INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Comptes	Libellés DÉPENSES	Propos. BP 2023
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	33 400,00 €
21	Immobilisations corporelles	176 600,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
	Total des opérations d'équipement	0,00 €
	Total des dépenses d'équipement	210 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €
26	Participations et créances rattachées à	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
	Total des dépenses financières	0,00 €
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €
	Total des dépenses réelles	210 000,00 €
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00 €</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00 €
001	Solde d'exécution négatif reporté	97 719,77 €
	TOTAL DES DEPENSES	307 719,77 €

Comptes	Libellés RECETTES	Propos. BP 2023
13	Subventions d'investissement (hors 138)	78 411,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
	Total des recettes d'équipement	78 411,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	51 000,00 €
1068	Excédents de fonct. capitalisés	97 719,77 €
13	Autres subventions d'investissement	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
18	Compte de liaison : affectation à ...	0,00 €
26	Participations et créances rattachées	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
	Total des recettes financières	148 719,77 €
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00 €
	Total des recettes réelles	227 130,77 €
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>80 589,00 €</i>
040	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00 €</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00 €</i>
	Total des recettes d'ordre	80 589,00 €
001	Solde d'exécution positif reporté	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	307 719,77 €

A l'unanimité les conseillers votent le BP 2023 ainsi présenté.

Questions diverses

La réunion avec la conseillère du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) du lundi 13 février 2023 va déboucher sur des propositions d'aménagement concernant la sécurité du bourg de la commune. Des études sur le territoire vont être menées.

Une estimation des travaux a été donnée (à titre indicatif) : aux alentours de 500 000€ avec des subventions à hauteur de 80%. Les travaux pourront s'exécuter sur 2 exercices.

Une réunion SDEC est prévue le 21 mars concernant la préparation des travaux d'effacement de réseaux dans le bourg de la commune.

Le repas des aînés se tiendra le samedi 13 mai 2023.

Le passage d'un Raid Handi-Valide (tricyclee tandem) sur la commune aura lieu le lundi 5 juin entre 06h30 et 10h00

Le triathlon Deauville Normandie a lieu le samedi 17 juin entre 09h00 et 15h00 sur la commune.

Monsieur Le Maire informe les conseillers d'avoir eu l'honneur de se rendre à la préfecture lundi 20 février suite à la naturalisation d'un administré de la commune.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 30 mars à 19h30

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 20h15